













# La qualité de l'air

Mai 2022 - Fiche N°1 V1



#### Pourquoi en parle-t-on ?

La qualité de l'air est devenue un objectif majeur pour les pouvoirs publics et une préoccupation importante pour les citoyens. Au niveau du Grand Est, un sondage réalisé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement, positionne la qualité de l'air comme un sujet prioritaire.



#### Qu'est-ce que la qualité de l'air?

La pollution de l'air correspond à l'introduction dans l'atmosphère de substances liées aux activités humaines (transports, industries, agriculture, chauffage, etc.).

Certaines substances émises dans l'air peuvent aussi être d'origine naturelle (volcanisme, érosion, etc.).

Ces polluants peuvent impacter négativement la santé ou l'environnement.



#### Y a-t-il une réglementation ?

Certaines de ces substances sont réglementées, c'est-à-dire qu'il existe un plafond d'émission ou de concentration dans l'air ambiant à respecter (pour les particules fines par exemple).



## Quels sont les enjeux?

- Un enjeu de santé publique : Les polluants de l'air respirés peuvent causer des troubles de la santé (troubles cardiorespiratoires, inflammations, etc.). Selon Santé Publique France, la perte d'espérance de vie en France serait de 10 à 15 mois pour les personnes habitant en ville et 9 mois en zone rurale<sup>1</sup>.
- Un enjeu environnemental : La pollution de l'air peut engendrer des effets négatifs sur les écosystèmes, les productions agricoles et forestières (pluies acides, algues vertes,...).
- Un enjeu économique : Le coût de la pollution de l'air en France a été évalué à environ 101 milliards d'€/an, dont plus de 4 milliards d'€/an à minima pour les impacts non sanitaires (impacts sur la végétation, le bâti, baisse de rendement agricole,...)².



### Qui surveille la qualité de l'air ?

La qualité de l'air est surveillée en France par des Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) depuis 1996 (loi LAURE). Il en existe une par région. Pour le Grand Est, il s'agit d'ATMO Grand Est.





#### Comment se fait le suivi?

Principalement par estimation des quantités de polluants de l'air émis lors des activités humaines (inventaire des émissions), mais également, pour certaines pour certains polluants, par mesure de leur présence dans l'air.

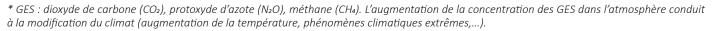


#### Quels sont les principaux polluants suivis ?

L'ozone (O₃), les particules fines PM₁0 et PM₂5′, les oxydes d'azote (NO₂), le dioxyde de soufre (SO₂), les Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM) et l'ammoniac (NH₃).

Le panel des éléments suivis s'étoffe : ATMO Grand Est recense ou quantifie également les Gaz à effet de serre (GES\*), l'air intérieur, les odeurs, les pollens, les produits phytosanitaires, l'énergie,...

Ces données sont disponibles sur le site d'ATMO Grand Est et des alertes sont émises en cas de d'épisode de pollution. Vous pouvez vous y abonner sur le site d'ATMO Grand Est :



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Impacts sanitaires de la pollution de l'air en France (Agence Santé Publique France, 2016)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Commission d'enquête sénatoriale sur le coût économique et financier de la pollution de l'air (Sénat, 2015)